



MUTUELLES DE FRANCE



L'ÉCHANGE, L'ENTRAIDE, LA RÉCIPROCITÉ

COMMUNIQUE DE PRESSE

PLFSS 2014: Les Mutuelles de France appellent les mutualistes à un rassemblement devant l'Assemblée nationale le 26 novembre

En France, aujourd'hui, plus d'un tiers de la population déclare avoir renoncé à des soins. Pire, ce renoncement a explosé entre 2012 et 2013 ⁽¹⁾. Même les personnes souffrant de maladies chroniques, censées bénéficier d'une prise en charge de la totalité de leurs traitements, sont contraintes de renoncer à certains soins ⁽²⁾.

Dans ce contexte, les Mutuelles de France ont exprimé la nécessité d'une politique ambitieuse pour notre protection sociale solidaire et notre système de santé afin de garantir l'accès aux soins de tous.

Le gouvernement renonce à l'ambition d'une protection sociale universelle.

Le PLFSS 2014, qui revient devant l'Assemblée nationale après son rejet par le Sénat, poursuit le démantèlement de la protection sociale solidaire.

La progression de l'ONDAM, telle qu'inscrite aujourd'hui dans ce PLFSS, ne permettra pas d'assurer des soins de qualité à tous et aggravera encore la crise de l'hôpital public.

La mise en concurrence des opérateurs pour la gestion des bénéficiaires de l'ACS débouchera sur des mutuelles réservées aux plus pauvres. Avec la généralisation des contrats obligatoires en entreprise privée instaurée par la loi dite de « sécurisation de l'emploi », les inégalités d'accès aux soins seront accentuées.

C'est un système à plusieurs vitesses qui rompt encore plus les solidarités qui est institué.

De plus, ce PLFSS constitue une attaque contre les adhérents mutualistes. Contrairement aux engagements du président de la République, le gouvernement fait le choix de maintenir et même d'augmenter les taxes sur les adhérents mutualistes et accentue encore les difficultés d'accès à la complémentaire santé.

La mise en place de clauses dites « de recommandations » dans les branches va fortement compromettre le tissu des mutuelles de proximité qui répondent au quotidien aux besoins sociaux de la population, bien au-delà de la simple couverture complémentaire, par leurs politiques d'action sociale et leurs établissements de soins et de santé.

FÉDÉRATION DES MUTUELLES DE FRANCE

3/5, rue de Vincennes – 93108 Montreuil Cedex

Tél. : 01 49 88 52 52 – Fax : 01 49 88 93 73/71

fmf@mutuelles-de-france.fr

www.mutuelles-de-france.fr

régie par le Code de la mutualité Siren n°784 411 068 - Siret n° 784 411 068 00041



Face à la poursuite des politiques de démantèlement de la protection sociale solidaire menée ces dernières années, les mutualistes réaffirment leurs exigences :

- une réforme ambitieuse du financement de la protection sociale pour une prise en charge solidaire des nouveaux besoins,
- une réforme globale du système de santé pour lutter à la fois contre les déserts médicaux et les dépassements d'honoraires,
- la suppression de toutes les taxes sur la santé, réclamée par plus d'un million de personnes en 2012,
- le maintien du caractère solidaire de l'ensemble de la couverture santé et le retrait immédiat des clauses de recommandation.

La Fédération des mutuelles de France appelle les mutualistes à se rassembler le mardi 26 novembre à 15h devant l'Assemblée nationale pour porter ces exigences.

(¹) + 33 % entre 2012 et 2013 selon le Baromètre « santé et société » de l'Institut CSA pour Europ Assistance.

(²) Bulletin épidémiologie hebdomadaire (BEH) de l'Institut de la veille sanitaire, 2013.

Montreuil, le 19 novembre 2013

Contacts presse :

Véronique Lambert 01 49 88 52 04 - 06 60 68 55 57

Nicolas Souveton 01 49 88 52 32 - 06 24 06 54 86

A propos des Mutuelles de France

La Fédération des mutuelles de France, présidée par Jean-Paul Benoit, regroupe près de 130 groupements mutualistes dont 88 mutuelles santé et 34 unions ou mutuelles gestionnaires de réalisations sanitaires et sociales qui gèrent près de 300 services de soins et d'accompagnement mutualistes (Ssam).

L'ensemble des mutuelles et unions de la FMF protège 3 millions de personnes.

La FMF est membre de la Fédération nationale de la Mutualité française depuis l'unification du mouvement mutualiste en 2002.